

**MAIRIE DE LEMBACH**

COMMUNE ASSOCIEE DE MATTSTALL



Lembach

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE du 23 MAI 2020 à 18h00  
En Mairie de LEMBACH

Convocation remise et affichée le 18 MAI 2020

**SOUS LA PRESIDENCE DE** : Charles SCHLOSSER, Maire sortant, puis Patrice BURG, Doyen, puis Christian TRAUTMANN, maire élu

**PRESENTS** : Mireille ALBECKER, Catherine ATTALI, Patrice BURG, Bernard CHARBAU, Jérôme DE POURTALES, Jacky DIETZ, Nathalie EHRSTEIN, Marie-Claude FILSER, Michèle GAUBERT, Nicolas HAENSLI, Mickaël HEIBY, Frédérique HETZEL LAEUFFER, Rachel KAUFFER, Michel MULLER, Marie-Christine PATOU PERROT, Yannick RICHTER, Charles SUSS, Christian TRAUTMANN, Audrey WAGNER

**EXCUSES** :

**ABSENTS NON EXCUSES** :

**SECRETAIRE** : Yannick RICHTER

**PROCURATION** :

**1) Installation des conseillers municipaux**

**Monsieur Charles SCHLOSSER, Maire sortant, ouvre la séance.**

Monsieur Charles SCHLOSSER, maire sortant donne les résultats constatés au procès-verbal des élections qui se sont déroulés le dimanche 15 mars 2020.

- La liste conduite par **Monsieur Christian TRAUTMANN**, tête de la liste « *Avançons ensemble* » a recueilli 334 suffrages et a obtenu **19 sièges**.

Il fait ensuite l'appel nominatif des conseillers municipaux.

A l'appel de son nom, chaque conseiller ayant répondu présent, le Maire sortant déclare les dix neuf conseillers municipaux installés dans leur fonction.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

|                              |                            |                     |
|------------------------------|----------------------------|---------------------|
| TRAUTMANN Christian          | GAUBERT Michèle            | CHARBAU Bernard     |
| FILSER Marie Claude          | BURG Patrice               | DE POURTALES Jérôme |
| SUSS Charles                 | DIETZ Jacky                | EHRSTEIN Nathalie   |
| PATOU PERROT Marie Christine | KAUFFER Rachel             | ALBECKER Mireille   |
| MULLER Michel                | HETZEL LAEUFFER Frédérique | HEIBY Mickaël       |
| WAGNER Audrey                | ATTALI Catherine           | HAENSLI Nicolas     |
|                              | RICHTER Yannick            |                     |

Monsieur Yannick RICHTER, benjamin des conseillers municipaux est désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L.2121-15 du CGCT).

## 2) Election du maire

Après avoir indiqué que c'est la dernière fois qu'il a pris la parole en tant de Maire de LEMBACH, Monsieur Charles SCHLOSSER cède la présidence du Conseil Municipal au doyen de l'assemblée, à savoir Monsieur Patrice BURG, en vue de procéder à l'élection du Maire.

Monsieur Patrice BURG prend la présidence de la séance ainsi que la parole.

Il est ensuite procédé à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal.

Monsieur Patrice BURG dénombre **19** conseillers régulièrement présents et constate que la condition de quorum posée au second alinéa de l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 est remplie.

Monsieur Patrice BURG invite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il rappelle qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgés est déclaré élu.

Le conseil municipal désigne deux assesseurs :

Monsieur Bernard CHARBAU

Madame Marie Claude FILSER

### Résultat du premier tour de scrutin.

- |   |           |
|---|-----------|
| a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : | <b>0</b>  |
| b) Nombre de votants (enveloppes déposées) :                                | <b>19</b> |
| c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :                        | <b>1</b>  |
| d) Nombre de suffrages exprimés (b-c) :                                     | <b>1</b>  |
| e) Majorité absolue :   | <b>17</b> |

| Nom et prénom des candidats | Nombre de suffrages obtenus |                   |
|-----------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                             | En chiffre                  | En toutes lettres |
| TRAUTMANN Christian         | <b>17</b>                   | Dix sept          |
|                             |                             |                   |

### Proclamation de l'élection du maire

Monsieur Christian TRAUTMANN ayant déclaré accepter d'exercer cette fonction, a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

## 3) Détermination du nombre d'adjoints

Sous la présidence de Monsieur Christian TRAUTMANN, élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints

Le Maire a indiqué qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit CINQ adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de TROIS adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à **TROIS** le nombre des adjoints au maire de la commune.

#### 4) Election des adjoints

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de **QUINZE** minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, le maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée. Cette liste a été jointe au présent procès-verbal. Elle est mentionnée dans les tableaux de résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de liste. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau désigné au 2.2 et dans les conditions rappelées au 2.3.

##### Résultat du premier tour de scrutin.

- a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : **19**
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : **1**
- d) Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du code électoral) : **1**
- e) Nombre de suffrages exprimés (b-c) : **17**
- f) Majorité absolue : **17**

| Indiquer le nom du candidat placé en tête de liste. | Nombre de suffrages obtenus |                   |
|---|-----------------------------|-------------------|
|   | En chiffre                  | En toutes lettres |
| FILSER Marie-Claude                                 | <b>17</b>                   | Dix septXX        |

##### Proclamation de l'élection des adjoints.

La liste menée par Marie-Claude FILSER ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau :

|                         |                                     |
|-------------------------|-------------------------------------|
| Mme Marie-Claude FILSER | 1 <sup>er</sup> adjoint au Maire,   |
| M. Bernard CHARBAU      | 2 <sup>ème</sup> adjointe au Maire, |
| Poste non pourvu        | 3 <sup>ème</sup> adjoint au Maire,  |

Les intéressés ayant déclaré accepter d'exercer ces fonctions ils ont immédiatement été installés.

#### 5) Election du maire délégué

##### Résultat du premier tour de scrutin.

- a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : **19**
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : **0**
- d) Nombre de suffrage blancs : **4**
- d) Nombre de suffrages exprimés (b-c) : **15**
- e) Majorité absolue : **15**

| Nom et prénom des candidats | Nombre de suffrages obtenus |                   |
|-----------------------------|-----------------------------|-------------------|
|                             | En chiffre                  | En toutes lettres |
| SUSS Charles                | <b>15</b>                   | Quinze            |
|                             |                             |                   |

##### Proclamation de l'élection du maire délégué.

M. Charles SUSS ayant déclaré accepter d'exercer cette fonction, a été proclamé maire délégué à MATTSTALL et a été immédiatement installé.

**6) Délégation aux adjoints et maire délégué**

Le Maire informe le conseil municipal d'arrêter les subdélégations de fonction et de signatures suivantes aux adjoints sous sa surveillance et sa responsabilité :

|                         |  |
|-------------------------|--|
| Mme FILSER Marie Claude | Suivi de l'activité de la salle polyvalente<br>Relation avec les associations et la bibliothèque |
| M CHARBAU Bernard       | Gestion de l'équipe technique<br>Gestion du Camping  |
| M. SUSS Charles         | Gestion des affaires courantes de la commune associée  |

**7) Divers**

Aucun autre point divers n'étant mis à l'ordre du jour, la séance est close à 19h30.

Le Maire :  
Christian TRAUTMANN



Le secrétaire :  
Yannick RICHTER

